



Echos du Conseil municipal du 25 février 2014

Dernier Conseil municipal et dernier Budget du municipale. Ce Conseil a donné lieu à beaucoup de remerciements et quelques manifestations d'émotion...avant la reprise de la dure compétition de la campagne électorale.

Bonne lecture !

Vous pouvez retrouver ces 'échos' et les précédents sur mon BLOG :
<http://www.patrickcotrel.com/>

Patrick COTREL,

*Adjoint au Maire de Sainte-Luce
et Conseiller de Nantes Métropole*

Déclarations préalables :

Bernard AUNETTE (Information du Maire)

(résumé) C'est le dernier Budget Primitif et la dernière réunion du Conseil municipal de la mandature.

Ce budget d'un montant record de plus de 28 Millions€ traduit les priorités du mandat.

Dans un premier temps, nous avons rénové les équipements communaux (qui en avaient bien besoin) et réduit l'endettement de la commune. Dans un second temps, nous lançons les nouveaux équipements qui sont nécessaire à l'évolution de la commune : le groupe scolaire-multi accueil-restaurant scolaire-salle de quartier à la Minais, un nouveau service éducation-jeunesse, des jardins familiaux, une épicerie sociale et bientôt un nouveau Centre Technique Communal ; avec une stabilisation des taux d'imposition communale. Car nous avons été très économes : nous avons fait avec les moyens et les dotations pour 13 000 habitants, alors que nous sommes sans doute proches de 15 000.

N'oublions pas les impacts positifs de la dépense publique : les entreprises viennent sur le territoire de Nantes Métropole parce qu'il y a des transports en commun efficaces, de l'habitat, une qualité de vie, ... Nous sommes fiers de notre action dans les domaines des déplacements, des espaces naturels, des pistes cyclables, des équipements rénovés, de l'animation culturelle, des solidarités (avec l'instauration du quotient familial sur les tarifs municipaux), de l'offre d'activités pour les jeunes,...

Ce résultat est celui de l'ensemble de la majorité. Merci aussi à l'opposition qui a joué honnêtement son rôle d'interpellation.

Nous avons eu un nombre énorme de réunions internes, de concertation, de comités consultatifs, ... Merci aux agents municipaux, merci au Directeur Général des Services et aux Directeurs. Aujourd'hui, Sainte-Luce est sur de bons rails.

Jacques GAUDICHEAU : (au nom du groupe

Sainte-Luce Toujours) (résumé) pour **Jacques CORDON** et moi, c'est notre dernier Conseil municipal, puisque notre « profil » n'a pas été retenu.

On a apprécié ce passage au Conseil municipal, ainsi que la qualité des services municipaux. Nos relations avec la majorité ont été cordiales. Bon vent à tous !

Hervé PROU : (au nom du groupe

Harmonicité) (résumé) L'association Espace Harmonicité ne prend parti pour aucune des deux listes de gauche et laisse ses membres libres de se positionner individuellement. Mais elle souhaite la victoire de la gauche.

Les 10 élu.e.s du groupe Harmonicité ont été loyaux à la majorité municipale, ont beaucoup travaillé et ont été force de proposition, même si « nos demandes réitérées concernant la démocratie participative, les modes de gouvernance et les méthodes de travail au sein de l'équipe majoritaire ont parfois provoqué des crispations, voire des fractures, bloquant ainsi les possibilités d'avancer sur ces points. »

Pour l'avenir, nous suggérons que chaque élu.e s'engage à participer régulièrement aux instances municipales, que tous les élu.e.s majoritaires participent aux débats préparatoires aux décisions, qu'il y ait un adjoint à la démocratie participative et un délégué à la lutte contre les discriminations, qu'il soit créé une salle pour « les cérémonies de la vie privée laïque, notamment les sépultures. »

Les élu.e.s Harmonicité appellent les électeurs à se mobiliser autour d'une seule liste de gauche au second tour.

Anthony DESCLOZIERS : (Pour Sainte-Luce

Avance) (résumé) Ces 6 ans ont à la fois été longs et courts. Beaucoup de choses ont été faites sur l'éducation, l'environnement, les investissements, ... Le Budget Primitif qui va être présenté est sincère et permettra de financer les équipements à l'Est de la commune.

Dans l'avenir, il nous faudra travailler à la mutualisation des équipements avec les communes voisines (comme Thouaré) et Nantes Métropole. Pour ma part, je soutiens un projet communautaire et j'ai bien noté que la liste de M. Alix soutient le

projet de la droite à Nantes Métropole. Ainsi les choses sont claires. Merci à tous.

Gérard AUMON Je souhaite faire cette intervention en mon nom et au nom de **Patrick Cotrel**. Pour tous les deux, c'est en effet notre dernier Conseil municipal ; mais ce n'est pas notre seul point commun.

Nous avons en effet le sentiment d'avoir été en première ligne pour créer de nouvelles politiques municipales dans les domaines du développement durable et plus particulièrement des déplacements, de l'écologie et de l'environnement.

□ Déplacements : le chronobus est un succès ; mais le plan communal de déplacements doux a aussi été élaboré de façon participative et a commencé à être réalisé avec de nombreux aménagements cyclables, et des aménagements sont prévus pour permettre l'accessibilité du centre-ville aux personnes en situation de handicap.

Ajoutons que la participation du personnel municipal au Plan de Mobilité d'entreprise est réelle.

□ L'Agenda 21 : élaboré de façon participative a été labellisé par le ministère de l'écologie. La notion de transversalité du développement durable a progressé, y compris au sein du personnel municipal.

□ Espaces verts et naturels : la gestion différenciée des espaces verts est maintenant lancée et les produits phytopharmaceutiques ne sont plus que faiblement utilisés (il faudra se préparer à les éliminer complètement). Une nouvelle politique d'étude, protection et mise en valeur des espaces naturels a été créée, en particulier sur les bords de Loire et dans le bois du Chassay. 19 km de sentiers balisés ont été créés en collaboration avec les associations. Le concours des maisons fleuries s'est développé, ... □ Commission énergies et fluides : sa création et son fonctionnement ont permis un premier résultat avec une économie de 43%

d'électricité à Ligéria en 2013 par rapport à 2012.

□ La création de la Commission de Concertation Communale en matière de rayonnement électromagnétique a permis d'amorcer un dialogue entre les associations et les opérateurs de téléphonie mobile et de faire des mesures de rayonnement.

Bien sûr, il y a encore beaucoup de travail à faire, mais nous sommes fiers de ce bilan.

Nous tenons à remercier le personnel municipal, et plus particulièrement Anna Coluccia, Didier Chambonneau, Nicolas Béchu, Thierry Saurat et, bien sûr Cyrille Collet, avec lesquels nous avons établi des relations de confiance dans un souci commun de pragmatisme et d'efficacité.

Bien entendu, nous souhaitons que ces nouvelles politiques perdurent et se développent. A cette fin, nous déclarons dès maintenant qu'au lendemain de la prochaine élection, quelle que soit l'équipe en place, nous nous tiendrons à sa disposition pour transmettre nos dossiers dans la plus grande transparence.

C'est pourquoi, aussi, nous faisons une proposition aux listes en présence dans le cadre de la campagne électorale actuelle, pour faire avancer la participation citoyenne au développement durable, par la création d'un Conseil Participatif du Développement Durable. Ce Comité aura pour objectif, en collaboration avec les services et les élus, de suivre et évaluer l'Agenda 21 communal, particulièrement dans les domaines de la gestion des espaces naturels et des espaces verts, des déplacements, des économies d'énergie, de l'environnement,

A l'occasion des points qui ont suivi, le Maire a remercié un certain nombre d'Adjoint.e.s (comme Christophe CLERGEAU, Roselyne DURAND, Maryvonne SARRAZIN, ...) pour le travail effectué. Pour ma part, je n'aurai pas à remercier le Maire pour ses remerciements...

2 - 1 Budget Primitif 2014

Christophe CLERGEAU (résumé) souhaite être ré élu, mais ne sera plus Adjoint.

L'effort constant a été de contenir les dépenses de fonctionnement pour dégager une épargne nette de 1,1 M€ (aujourd'hui, on pense qu'il faut 1,3M€) permettant d'entretenir correctement le patrimoine communal, les investissements créatifs étant couverts par l'emprunt. Cela implique une épargne brute d'au moins 2,1M€.

En 2012, l'épargne brute a été de 2,2 M€ et aux dernières nouvelles le compte administratif 2013 arrêtera une épargne brute proche de 2,7 M€. C'est sur cette base que nous pourrions faire face à un endettement plus fort.

Pour 2014, nous prévoyons une augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,8% et des recettes de 6,9%.

Les dépenses des services n'augmentent que de 2,4%, malgré plus de services offerts à une population en hausse. Les dépenses de personnel vont augmenter de 6,5% à cause des hausses de cotisation employeurs (+1,55%) et de la revalorisation des bas salaires (pour ne pas être rattrapés par le SMIC, soit 1,75%), et de l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires (création de 4,63 postes, pour un coût de 139 000€=1,8%, compensé partiellement par une subvention de 50 000 €).

Malgré cela, les dépenses en personnel par habitant (597 € en 2011) se situent dans la moyenne des villes de l'agglomération de plus de 10 000 habitants. Et les dépenses réelles de 2013 vont être inférieures de 77 000€ aux prévisions. Merci à Claude Rousselot et Sophie Barboteau.

Les subventions n'augmentent que de 0,4%. Les charges financières augmentent de 3,7%, du fait de l'augmentation de la dette, et les prélèvements au titre de la loi SRU (manque de logements sociaux) et du fond de péréquation entre les communes plombent de 132 000€ les finances communales.

Les recettes : la recette des taxes (habitation, foncières et droits de mutation) augmentera de 9,2% en raison de l'arrivée de nouveaux habitants, sans hausse des taux.

Les dotations de l'Etat sont en hausse apparente (uniquement en raison de la subvention pour les rythmes scolaires) ; les dotations de Nantes Métropole, du Département et de la Région sont en hausse. Les recettes des services augmentent nettement (augmentation des services à la population).

Les investissements : Ils concernent l'école-multiaccueil de la Minais, l'extension du bâtiment enfance jeunesse face à la Mairie, la réhabilitation de la salle Renée Losq, le sol de la salle Jaffret, l'extension de la gendarmerie, la modification du mail de l'Europe, les jardins familiaux, la création d'une épicerie solidaire, la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal, des aménagements d'espaces verts et naturels, ... 2,8 M€ de reports de 2013 et 13,1 M€ à engager en 2014 vont engendrer des recettes de 4,56 M€ (dont 4,3 M€ de Nantes Métropole). Un recours à l'emprunt de 6,8 M€ (maximum) sera nécessaire.

La dette passera au maximum à 16,3 M€, mais avec un temps théorique de désendettement de 7,7 années (bien inférieur à 10 ans).

Total du budget : 14,851 M€ en fonctionnement et 13,9M€ en investissements.

Claude ROUSSELOT : Nous regrettons la baisse des subventions de l'Etat aux collectivités territoriales qui assument pourtant de nombreuses compétences. (...) Or les collectivités réalisent près de 70% de l'investissement public.

Sous Sarkozy, nous trouvions que l'Etat nous étranglait, maintenant, nous disons que nous participons à l'effort du pays. En fait le résultat est le même, l'Etat mène une politique d'austérité. L'Etat pourrait faire des économies ailleurs notamment en ne soutenant pas de grands projets discutables tels que l'aéroport NDDL.

(...) Lorsque l'on fait le bilan du mandat nous pouvons mettre en évidence une gestion saine et rigoureuse de nos dépenses. Cela a été possible par l'effort consenti par l'ensemble des services et par une mutualisation des moyens. Je profite de ce CM pour remercier l'ensemble des directeurs, chefs de services et agents pour le travail accompli au service des Lucéens.

En ce qui concerne la masse salariale, nous avons réussi à la maîtriser bien que l'arrivée de nouvelles populations ait entraîné des besoins supplémentaires. En 2013, nous finissons l'année avec un surplus 80

000€ et en 2014 si nous n'avions pas eu une augmentation des cotisations employeurs et la revalorisation des indices de catégorie C, décidées par l'Etat, l'augmentation serait de 3,2% avec la prise en compte des nouveaux rythmes scolaires.

Roselyne DURAND (résumé) Ce budget 2014 permet de financer un poste qualifié à l'accueil, je m'en félicite. Quelques chiffres : en 2007, 40 ménages avaient bénéficié d'une aide (alimentaire) ; en 2013, ce sont 70 ménages. Les colis alimentaires délivrés par Sainte-Luce Solidaire étaient de 540 en 2007 (40 familles) ; ils sont de 1000 en 2013 (84 familles). En matière d'énergie, 53 familles (163 personnes) ont été aidées. En matière d'expulsions, toutes les interventions du CCAS ont permis de les éviter.

Patrick COTREL : Concernant les attendus nationaux de cet exposé, on peut émettre quelques interrogations. Pour diminuer son endettement et alléger les charges des entreprises, l'Etat veut diminuer ses dépenses, en particulier ses dotations aux collectivités locales. Or les collectivités locales investissent et donnent du travail aux entreprises ! Diminuer les charges, mais diminuer les commandes...où est le gain ?

Pour ce qui concerne la situation communale, il me semble important d'apporter une précision au sujet des dotations de l'Etat. Dans le document présenté, elles apparaissent en progression de 1,8%. Or cette progression est due principalement à la subvention de 50 000 € pour la réforme des rythmes scolaires...qui au final nous a coûté près de 47 000 € malgré cette subvention. Je ne discute pas du bienfondé (ou non) de cette réforme ; mais sans cette « subvention », les dotations de l'Etat seraient en diminution, alors que la population officielle (très sous-évaluée) a progressé de 828 personnes. Malgré les apparences, nous avons bien une relative diminution des dotations de l'Etat. Concernant les dotations de Nantes Métropole (page 41 du document de présentation), il faut souligner que la dotation de compensation et surtout la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC : +4% en 2014) sont très régulièrement en augmentation depuis la création de Nantes Métropole. Cependant, ces augmentations sont très loin de remettre en cause les inégalités entre les communes, qui datent du temps de la taxe professionnelle. Il serait très souhaitable de revoir les critères de calcul de la DSC pour qu'elle devienne un véritable outil de « solidarité communautaire » et réduise effectivement les inégalités entre les communes de l'agglomération.

Enfin, je voudrais souligner que l'endettement de la commune va atteindre un niveau record et peut-être dépasser le niveau de 16 M€ de 2002 (si tous les emprunts prévus sont réalisés, ce qui n'est pas certain). Je ne suis pas du tout en train de remettre en question les investissements prévus qui sont

indispensables (comme le groupe scolaire-multi accueil de la Minais). Mais je souhaite souligner que cela n'est sérieux que si l'autofinancement brut est suffisant (supérieur à 2,1 M€) et l'autofinancement net égal à 1,3 M€. Et cela ne tient que si les dépenses de fonctionnement sont très rigoureusement contenues. Je lance donc un message aux élu.e.s qui auront la responsabilité de la marche de la commune dans le prochain mandat : par rapport à vos promesses de campagne, ayez soin de vérifier leurs conséquences

sur le budget de fonctionnement, et donc sur l'épargne nette.

Je ne voudrai pas que notre commune connaisse à nouveau la situation de 2002 où l'épargne brute ne permettait même pas de payer l'annuité de la dette !

Christophe CLERGEAU : (résumé) *D'accord avec ce que tu dis ; mais il faut aussi être rigoureux par rapport aux investissements.*

Au total, les élus de la majorité ont voté pour le budget, 2 élus de l'opposition se sont abstenus et deux autres ont voté contre.

2 – 6 Subventions exceptionnelles

Christophe CLERGEAU : (résumé) *Il est proposé des subventions exceptionnelles de 500 € pour l'organisation du tournoi du Grand Ouest (foot ball pour les jeunes) à Basse Goulaine, de 1500€ pour le cercle d'Amis Sainte-Luce/Herzo pour un déplacement en Bavière et de 3400€ à l'association Au Bord du Fleuve pour la manifestation «Instant Loire ».*

Protestations de Cyrille Audrain et de l'opposition par rapport à la subvention pour l'organisation du tournoi

de foot qui ne se passe pas à Saint-Luce et fait l'objet d'un conflit avec l'USL.

Bernard AUNETTE (résumé) *Nous avons essayé de jouer les médiateurs entre l'USL et les organisateurs (lucéens) du Tournoi du Grand Ouest. Mais je refuse de dissocier les votes pour les 3 subventions.*

Vote contre de Cyrille Audrain.

3 – 1 et 2 Jardins familiaux et Epicerie sociale

Roselyne DURAND : (résumé) *un premier jardin familial sera aménagé au Patisseau, à proximité du Village Associatif. Dans les années à venir, d'autres jardins familiaux pourront être réalisés aux Islettes, à la Gironnière et à la Minais. (Agenda 21, Fiche action D-5). Ce jardin comprendra 15 à 20 parcelles, dont 2 réservées à des actions collectives (associations et pour l'épicerie solidaire) et 20% réservés sur critères sociaux (QF<500€). Le loyer annuel sera de 60€ (30€sur critères sociaux). La culture bio sera encouragée : une formation-action sera mise en place avec Ecopole. Coût du jardin : 120 000€ (Apport de terre végétale, cabane pour les outils, clôtures, récupération d'eau de pluie, ...).*

D'autre part, il est prévu de créer un « Espace Solidaire » au Patisseau comprenant une épicerie solidaire, la vente de vêtements d'occasion, un lieu d'échange, un atelier cuisine/couture/tricot, un lieu d'échange entre associations, ...

La première étape sera en 2014 la création d'une épicerie solidaire par construction de 2 modulaires supplémentaires au village associatif du Patisseau (184 000€).

Roselyne souligne la difficulté de concilier travail professionnel et responsabilité municipale. Elle remercie les élues qui l'ont accompagnée, ainsi que les différents services avec lesquels elle a travaillé.

6 - 1 Développement durable : convention avec Ecopole

Patrick COTREL : Depuis 3 ans, nous avons une convention pluriannuelle avec Ecopole. Nous l'évoquons chaque année, à l'occasion de son avenant financier. Cette convention porte sur 3 volets

- la diffusion de l'information sur le développement durable, avec un espace dédié à la médiathèque, un accès au centre de ressources documentaires et pédagogique d'Ecopole pour les services municipaux et les écoles, et une aide pour l'animation de semaines thématiques (semaine du développement durable, de la mobilité, ...).
- Une aide à l'élaboration d'un programme d'animations de sensibilisation au développement durable en direction des élèves et des jeunes du

Patio (dans le cadre du Plan Local d'Education).

- l'accompagnement de la ville dans certaines de ses actions de l'Agenda 21 (ex : conception des éco-manifestations).

Cette convention cadre arrive à échéance, et je vous propose de la reconduire dès maintenant pour 3 ans, afin de pouvoir, dès le printemps prochain, faire le bilan/projet des actions à mettre en œuvre dès la rentrée scolaire 2014.

Cette convention cadre est complétée par l'avenant 2014 et son volet financier (7185 €). La seule nouveauté de cet avenant est l'intervention d'Ecopole pour la mise en place de jardins familiaux/partagés.